

Organisation mondiale de la santé (OMS)

hiv-aids@who.int

Objet : Lignes directrices concernant la santé des personnes trans et de la diversité de genre

Bonjour,

Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec) est un groupe féministe, citoyen, mixte, non partisan, universaliste et pour la laïcité.

PDF Québec se porte à la défense des droits des femmes depuis sa création en novembre 2013, notamment en ce qui concerne l'empiètement des droits des personnes trans sur les droits des femmes.

À ce titre, nous sommes alarmées par le comité d'experts¹ chargé de superviser l'élaboration d'une nouvelle directive² concernant la santé des personnes trans que l'OMS a mis sur pied. Ce comité a été formé rapidement, et la fenêtre de temps prévue aux réactions est très étroite, laissant aux citoyennes et citoyens à peine trois semaines pour réagir et, de plus, durant la période des Fêtes de la nouvelle année. Cette démarche précipitée est inquiétante également étant donné les enjeux multiples soulevés par la composition de ce comité, par les lignes directrices proposées et par l'urgence dans laquelle le processus se déroule.

Les lignes directrices proposées porteront sur cinq domaines des soins aux personnes transgenres, allant de la promotion des « soins d'affirmation du genre » à la formation des médecins, en passant par les politiques de santé et les lois sur l'autoidentification.

Ce sont des enjeux d'une grande complexité, qui demandent une réflexion impartiale et juste pour l'ensemble des acteurs sociaux concernés, notamment les femmes, dont les droits sont souvent fragilisés par ceux accordés aux personnes trans, notamment en ce qui a trait à la sécurité des femmes et à l'équité envers elles dans de nombreux domaines.

La liste des experts annoncée le 18 décembre a de quoi nous inquiéter, car la majorité des 21 membres du groupe sont en conflit d'intérêts puisqu'ils sont connus

¹ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/hq-hiv-hepatitis-and-stis-library/biographies_tgd-gdg_proposed_members_2024.pdf

² <https://www.who.int/news/item/18-12-2023-who-announces-the-development-of-a-guideline-on-the-health-of-trans-and-gender-diverse-people>

pour leurs activités militantes allant clairement dans le sens de l'affirmation de genre et de l'autoidentification³.

À notre sens, le travail de ce comité est biaisé dès le départ en favorisant une seule orientation qui est susceptible de nuire aux femmes, aux enfants, aux lesbiennes et aux homosexuels.

Nous demandons donc à l'OMS de respecter ses propres règles en matière de conflits d'intérêts⁴ et de revoir la formation de ce comité d'experts afin de s'assurer de son impartialité et d'une meilleure représentativité concernant la diversité des personnes qui seront touchées par de telles directives, notamment les femmes.

Cela est primordial, car le travail de ce comité aura des répercussions importantes dans plusieurs pays. Il est impensable qu'une organisation aussi sérieuse que l'OMS agisse de façon aussi anti-démocratique en favorisant clairement un lobby dont les décisions risquent de nuire à une grande partie de la population.

Merci de prendre en compte ces considérations,

Michèle Sirois, présidente,

Alexandra Houle, coordonnatrice

Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)

pourlesdroitsdesfemmes@pdfquebec.org

www.pdfquebec.org

³ https://c-fam.org/friday_fax/des-activistes-trans-redigent-des-lignes-directrices-de-lonu-sur-les-soins-trans/

⁴ « Il y a conflit d'intérêts quand des intérêts privés (financiers, personnels ou autres intérêts ou engagements sans rapport avec l'OMS) affectent ou paraissent affecter la capacité d'une partie visée à agir avec impartialité, à s'acquitter de ses fonctions ou de ses obligations et à régler sa conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation. » Source : Politique OMS de prévention, de détection et de réponse à la fraude et à la corruption, p.8 https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/ethics/afac-policy-final-rev-1---fr.pdf?sfvrsn=5b9833e0_12